

Tableau 3

Nombre de personnes ayant un certificat pour le CIPH selon la province/le territoire et la durée, 2022

Ce tableau présente le nombre de personnes qui ont un certificat de CIPH accepté selon la province/le territoire de résidence et la durée réputée de leur admissibilité, définie comme étant une période indéterminée ou temporaire.

Province ou territoire	Durée réputée		
	Indéterminée	Temporaire	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	21 570	12 770	34 340
Île-du-Prince-Édouard	6 590	3 800	10 380
Nouvelle-Écosse	38 190	22 540	60 730
Nouveau-Brunswick	28 430	15 870	44 300
Québec	145 220	57 790	203 020
Ontario	403 090	192 460	595 550
Manitoba	57 170	26 960	84 120
Saskatchewan	31 160	15 780	46 930
Alberta	103 300	66 110	169 410
Colombie-Britannique	137 380	71 570	208 950
Yukon	660	440	1 100
Territoires du Nord-Ouest	690	490	1 180
Nunavut	290	170	460
Extérieur du Canada	2 540	270	2 820
Non précisé	1 200	930	2 140
Total	977 470	487 950	1 465 420

Remarques :

1. Tous les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Les données datent du 21 septembre 2023 et peuvent faire l'objet de révisions.
3. Les comptes représentent les personnes ayant un certificat pour le CIPH accepté qui était en vigueur le 31 décembre 2022.
4. Les cas « non précisés » représentent les personnes pour lesquelles l'information sur la province ou le territoire n'est pas disponible.